

## A Arbre isolé et buisson

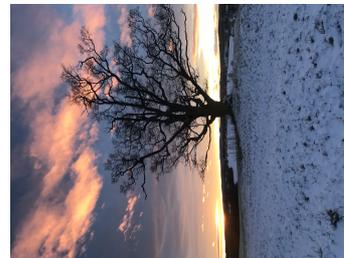
Arbres dont la couronne fait au moins 4 m de diamètre OU arbre têtard.

### Définition

Arbres épars ou buisson situés dans un champ ou en bordure.

### Commentaires

1 arbre équivaut donc à 30 m<sup>2</sup> de surface d'intérêt écologique (SIE)



Elsa

MICHEL, chêne centenaire, Aas  
Norvège, février 2020